

protéger et valoriser

RENCONTRE AVEC JOANY HAPAITAHAA,
HISTORIENNE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

une fois mis en lumière,
ces vestiges permettraient
à la population de se
réapproprier son histoire

La Polynésie dispose d'un patrimoine
historique peu accessible et méconnu.
Morceaux choisis avec trois sites
majeurs construits au 19^e siècle :
la rhumerie d'Atimaono, l'hôpital Vaiami
et la maison de la Reine Marau.

LA RHUMERIE D'ATIMAONO :

Quelle est l'histoire du site ?

En 1862, la plantation d'Atimaono appelée aussi Terre Eugénie voit le jour. Pour pallier au manque de main d'œuvre, le Britannique William Stewart fait venir les premiers coolies chinois* à partir de 1865. C'est le début de l'aventure du coton ! Mais celle-ci ne dure pas longtemps : la concurrence est rude. Dix ans plus tard, la société dépose le bilan. Elle est rachetée par une compagnie dont les principaux actionnaires sont Laharrague, Robin et Cardella. En 1880, Atimaono devient un domaine sucrier. On y fait construire une rhumerie qui sera cédée à des commerçants chinois à la fin de la première Guerre Mondiale. La production de rhum, qui durera une quarantaine d'années, sera exclusivement destinée au marché local.

* coolies : travailleurs, salariés, domestiques
d'origine asiatique engagés dans les colonies



La rhumerie est elle bien conservée ?
Peut-on la visiter ?

Il ne reste du bâtiment que la machinerie servant au broyage des cannes, qui plus est en très mauvais état. Comme le site est entièrement recouvert de végétation, il est impossible d'y accéder. C'est dommage car il illustre bien les prémices de l'agriculture en Polynésie, un domaine pouvant intéresser de nombreuses personnes. Il faudrait le nettoyer et le valoriser en l'inscrivant, pourquoi pas, au sein d'un parcours historique-santé dans la vallée de Atimaono.

L'HOPITAL VAIAMI :



LES SITES HISTORIQUES POUR LA POSTÉRITÉ

Un inventaire des sites historiques, pour quoi faire ?

Dans le cadre de l'inventaire général du patrimoine Polynésien qui comprend le patrimoine matériel et immatériel, Joany s'occupe des sites historiques, c'est-à-dire ceux construits après la période des contacts avec les Européens. « Pour organiser notre travail, nous procédons par commune », explique-t-elle. « Si de nombreux sites ou vestiges historiques comme le phare de la pointe Vénus sont en bon état, d'autres, comme le fortin de la Punaruu, sont dans un état de délabrement tel que des aménagements et des restaurations sont indispensables. Mais les moyens manquent fortement. C'est regrettable car une fois mis en lumière, ces vestiges permettraient à la population de se réapproprier son histoire », précise la jeune historienne.

LA MAISON DE LA REINE MARAU :

Quelle est la particularité de ce bâtiment ?

La maison de la reine Marau mérite que l'on s'y intéresse d'un point de vue historique car elle est le témoignage d'un passé que l'on pourrait qualifier de « colonial ».

En 1844, Ariitaimai et son époux Alexandre Salmon s'installent sur la terre dite « Papeete », donnée par la reine Pomare IV à sa cousine. Une première maison y est construite. En 1899, elle est dans un tel état que la reine Marau, fille des époux Salmon, se résout à en faire construire une nouvelle. Elle fait appel à un charpentier tahitien qui réalise une demeure similaire à la première avec deux vérandas, un salon spacieux et des chambres.

Est-ce que cet ensemble est bien conservé ?

Bien que vieille de 108 ans, cette demeure, située en plein cœur de Papeete, face à la grande poste et à l'Assemblée de Polynésie française, est en bon état. Désormais, il serait nécessaire de valoriser ce précieux témoignage de l'histoire pour les générations à venir... ♦



Fonds Daniel Palacz